CIFIM – L’organisation faîtière de la facture d’instruments de musique.

Qui sommes-nous ?

La Communauté d’intérêts des facteurs d’instruments de musique (CIFIM) est composée des associations professionnelles suivantes :

- Union des facteurs suisses et réparateurs d’instruments à vent VSB
- Association suisse des facteurs et accordeurs de pianos ASFP
- Groupement Suisse des facteurs d’orgues GSO

Que faisons-nous ?

La CIFIM organise la formation bilingue des factrices et facteurs d’instruments de musique au Centre de formation professionnelle d’Arenenberg (TG). Elle s’occupe des travaux de coordination entre la Confédération, les cantons et l’Organisation du monde du travail (OrTra).

Notre objectif

L’objectif de la CIFIM est de réussir à préserver une qualité élevée dans la formation des factrices et des facteurs d’instruments de musique tout en garantissant un nombre suffisant d’apprentis. Il devrait y avoir chaque année entre 10 et 15 jeunes qui commencent leur apprentissage dans la branche.

Facteur d’instruments de musique
Factrice d’instruments de musique

CIFIM, c/o Elin Office AG
Amthausgasse 3, 3011 Berne
Tél. : 031 313 20 00
Courriel : info@igmib.ch
www.igmib.ch

ORGANIGRAMME CIFIM

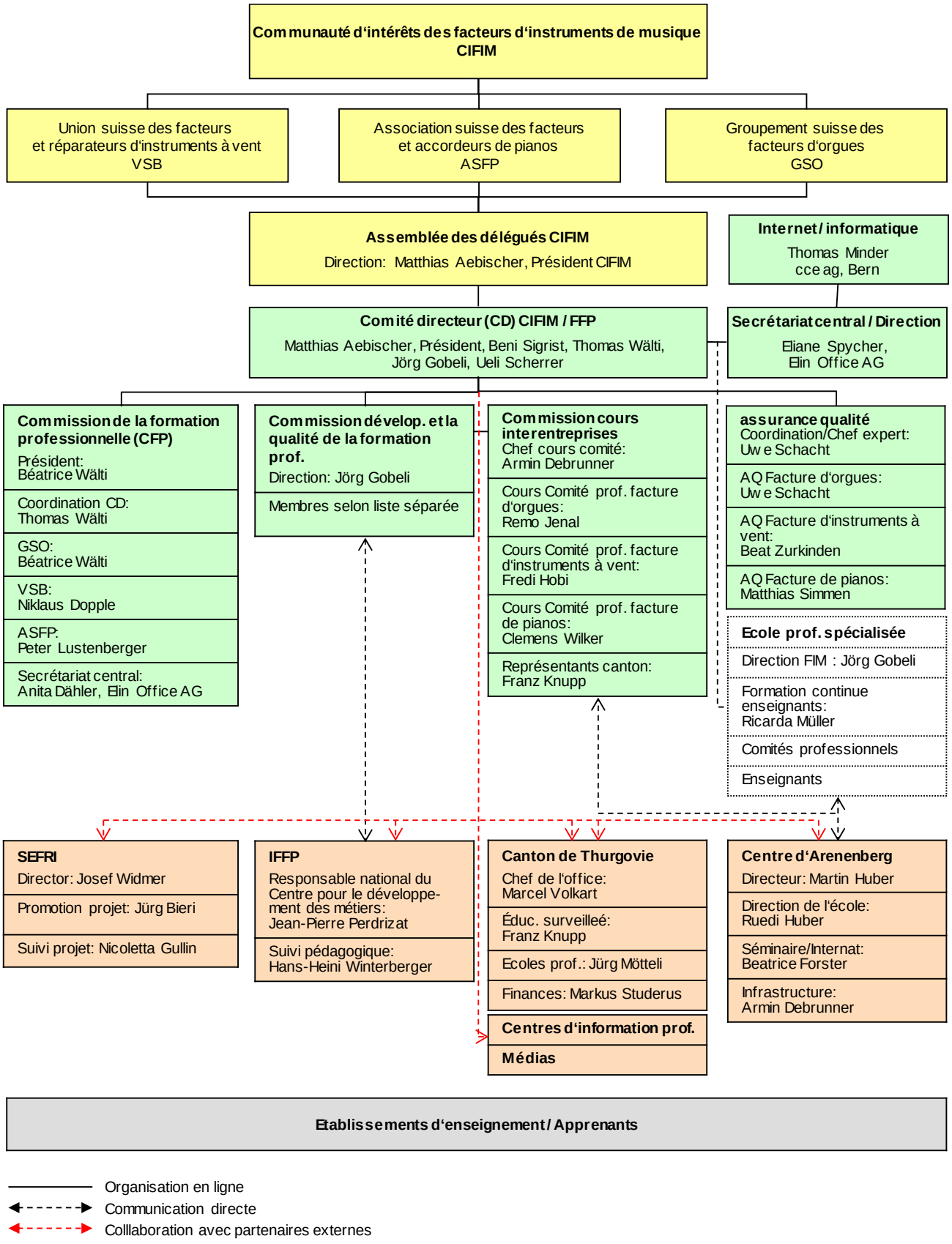

La musique adoucit les mœurs.

Devenez facteur/factrice d'instruments

Facteur d'instruments de musique
Factrice d'instruments de musique

Contact : 031 313 20 00 ou via info@igmib.ch

- Réparation d'instruments à vent
- Facture d'instruments à vent
- Facture de pianos
- Facture d'orgues
- Facture de tuyaux d'orgues

La musique adoucit les mœurs.

Devenez facteur/factrice d'instruments

Facteur d'instruments de musique
Factrice d'instruments de musique

Contact : 031 313 20 00 ou via info@igmib.ch

- Réparation d'instruments à vent
- Facture d'instruments à vent
- Facture de pianos
- Facture d'orgues
- Facture de tuyaux d'orgues